

Procès-verbal de la 86^{ème} Assemblée ordinaire des délégués du 11 février 2023

Ordre du jour :

1. Appel des sociétés
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de la 85^{ème} Assemblée des délégués qui s'est déroulée à Penthaz le 12.02.2022
4. Approbation du rapport annuel 2022
5. Approbation des comptes 2022 et rapport de la commission de vérification
6. Fixation des cotisations 2023
7. Approbation du budget annuel pour 2023
8. Remise des récompenses
 - 8.1 Concours cantonaux de sociétés
 - 8.2 Distinctions fédérales de Tireur sportif
 - 8.3 Distinctions cantonales de Bon Tireur
 - 8.4 Prix SVTS 2022 Carabine 10 + 50m
9. Propositions des sociétés et du Comité cantonal
10. Vote sur la création de l'Association Vaudoise de Tir Sportif (AVTS) par la fusion de la SVTS et de la SVC (fusion par combinaison, selon la LFus¹), selon le projet de statuts qui vous est remis et de la dissolution de la SVTS sous la condition de la création de la nouvelle entité le dimanche 26 février 2023
11. Comité cantonal
 - 11.1 Élection de membres au Comité (si candidats)
 - 11.2 Élection du président SVTS
12. Prochaine assemblée des délégués le xx.02.2024 (si besoin)
13. Divers

1. Appel des sociétés

| | |
|---------------------------------|---|
| Sociétés 50m convoquées : | 24 |
| Sociétés 10m convoquées : | 13 |
| Total des sociétés convoquées : | 37 |
| Sociétés excusées : | 8 (Granges-Marnand, Le Sépey, Morges TSM (2X), Moudon, Payerne UTP(2X), St-Cergue) |
| Société non-excusee : | 2 (Corcelles-Concise (2X)) |
| Sociétés présentes : | 27 |
| Délégués présents : | 41 |
| Comité cantonal : | 5 |
| Membres d'honneur : | 3 |
| Total ayants-droits au vote : | 49 |
| Majorité absolue : | 25 (80% pour le vote de la dissolution = 39) |

Yves Furer souhaite la bienvenue à chacun et remercie la Société du Tir sportif La Mèbre Romanel-Cheseaux pour son accueil et le très bon repas servi en préambule de cette assemblée.

Plusieurs personnalités nous honorent de leur présence :

¹ LFus = Loi fédérale sur la fusion, la scission, la transformation et le transfert de patrimoine



| | |
|-----------------------|---|
| Liliane Annen | Municipales de Cheseaux-sur-Lausanne |
| Martine Lob | |
| Gérald Comte | Président de la société organisatrice |
| Catherine Pilet | Présidente de la Société Vaudoise des Carabiniers |
| Daniel Roubaty | Président de la Société Fribourgeoise des tireurs sportifs |
| Jérôme Guérin | Président de la Fédération Sportive Valaisanne de Tir |
| Gilbert Decrausaz | Président d'honneur de la SVTS |
| Jacques Dessemontet | Président de l'Association Suisse des Vétérans Tireurs Sportifs et membre d'honneur de la SVTS |
| Claude Perret | Président de l'Association Vaudoise des Vétérans Tireurs Sportifs |
| Sylvain Equey | Secrétaire cantonal de l'Association Sportive Genevoise de tir |
| Christian Batsch | Resp. division 300m de la Société Neuchâteloise de Tir Sportif |
| Reto Muller | Resp. division pistolet de la Fédération Jurassienne de tir |
| François Barrat | Responsable du CFP-Vaud |
| Gilbert Boulaz | Membres d'honneur de la SVTS |
| André Divorne | |
| Serge Faivre | |
| Daniel Guex | |
| Pierre-Alain Josseron | |

Les personnes suivantes tiennent à s'excuser en adressant un cordial salut à chacun :

| | |
|----------------------|---|
| Luca Filippini | Président de la Fédération Sportive Suisse de Tir |
| Janine Aubert Boulaz | Membres d'honneur de la SVTS |
| Jean Bigler | |
| Jean Egger | |

Yves Furer propose à l'assemblée d'observer une minute de silence en souvenir des tireurs décédés durant l'année écoulée. Nous nous associons aussi à toutes celles et tous ceux qui ont perdu un être cher.

Yves cède la parole à Gérald Comte, Président de la société qui nous accueille aujourd'hui. Gérald nous présente sa société. Au niveau C10m, malheureusement ils n'ont plus de stand, Gérald profite de l'occasion pour remercier Echallens pour son accueil.

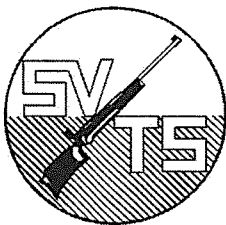
Il est content de pouvoir compter sur 3 jeunes au sein de son comité et il est optimiste quant aux discussions qu'il y a actuellement entre la SVC et la Ville de Lausanne pour la construction d'installations à 10m au sein du stand de Vernand.

Yves remercie Gérald pour son intervention et pour l'organisation de l'assemblée. Il donne ensuite la parole à Mme Annen, Municipale de Cheseaux-sur-Lausanne.

Cette dernière nous présente le développement de Cheseaux sur les 20 dernières années, dont le contournement du village qui a été une grande avancée pour le bien de celui-ci.

Le village a vécu une grande augmentation démographique sur les années 2000 (de 2'800 à 4500 hab.) et on y compte près de 30 sociétés locales.

Yves remercie la Municipale pour cette présentation ainsi que pour l'apéritif qui suivra les débats.



Véronique Tétaz fait part à l'assemblée du nombre des sociétés et personnes présentes. La 86^{ème} assemblée des délégués a été valablement convoquée par envoi postal à toutes les sociétés en date du 18 janvier, dans les délais prévus par les statuts. Celle-ci est déclarée ouverte.

L'ordre du jour étant accepté, il sera suivi comme présenté.

2. Nomination des scrutateurs

Sont nommés René Lavanchy et Gérald Gygli. Le rapporteur sera Patrick Henchoz. Le bureau est complété par Yves Furer, Président et Véronique Tétaz pour la prise du PV.

3. Approbation du procès-verbal de la 85^{ème} Assemblée des délégués qui s'est déroulée à Penthalaz le 12.02.2022

Le PV est accepté à l'unanimité et Véronique Tétaz remerciée pour la rédaction.

4. Approbation du rapport annuel 2022

Yves Furer remercie les membres du comité en général, et la secrétaire en particulier de tous les efforts accomplis afin de pouvoir vous le présenter dans les délais.

L'année 2022 a été très chargée, non seulement par les diverses compétitions que nous avons dans notre calendrier, mais surtout par le travail important pour la finalisation de la fusion entre nos deux sociétés cantonales. Yves était à presque toutes les séances, comme Eve Henchoz qu'il remercie pour son implication dans ces démarches ainsi qu'André Divorne et Jean-Pierre Ceppi pour leur travail au sein de la commission des statuts.

Il tient à remercier également la Loterie Romande, Concordia et Louis Imhof SA qui sont nos sponsors principaux, ainsi que FreeSport à Granges-Paccot, Polytronic et l'Imprimerie Carrara Sàrl à Morges.

Yves rappelle qu'il s'agit de la dernière assemblée qu'il préside.

Le rapport, est accepté à l'unanimité, à l'exception des pages 56 à 59 (Comptes 2022 et Budget 2023) qui font l'objet de deux autres points de l'ordre du jour.

5. Approbation des comptes 2022 et rapport de la commission de vérification

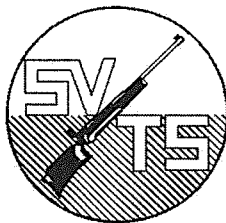
Eve Henchoz prend la parole pour annoncer un bénéfice de CHF 1'671,90 pour l'année écoulée.

Quelques remarques concernant les comptes :

Le poste Administration / Frais Généraux est élevé dû aux nombreuses séances liées à la fusion. Une partie du matériel a été amorti, et une provision pour le départ du Président a été créée.

Le poste Administration / Assemblées SVTS+FST : en 2022, nous avons eu une AD "normale" à Penthalaz puis le comité s'est rendu à Sursee pour l'assemblée annuelle de la FST.

Les divers concours ont eu lieu également de manière habituelle ce qui explique la différence des montants par rapport à 2021. Une provision a été faite pour le tir de la fête fédérale des jeunes en 2024.



Yves Furer demande à l'assemblée s'il y a des remarques ou des questions. Personne ne prend la parole.

Lecture est faite du rapport de la commission par Martine Comte. Il en ressort que les comptes ont été très bien tenus, que toutes les pièces demandées ont été fournies.

La vérificatrice propose à l'assemblée, au nom de la commission, d'accepter les comptes 2022 tels que présentés, d'en donner décharge à la responsable avec les remerciements qui s'imposent, ainsi qu'au comité SVTS. De relever également de leur mandat la commission de vérification.

L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes ainsi que le rapport de la commission.

6. Fixation des cotisations 2023

Yves annonce que le comité propose le statut quo pour 2023. Ceci n'étant valable uniquement que si la fusion entre la SVTS et la SVC n'a pas lieu.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

7. Approbation du budget annuel pour 2023

Pour cette année 2023, un bénéfice de CHF 900.- est budgétisé. Pour autant, une fois encore, que la fusion avec la SVC ne se fasse pas, même si en grande partie, ce dernier serait repris dans la nouvelle association.

Suite à la démission de 3 sociétés, les rentrées liées aux cotisations vont diminuer.

L'assemblée adopte le budget 2023 tel que présenté à l'unanimité.

8. Remise des récompenses

Les médailles étaient faites par la société Faude & Huguenin, dont vous avez appris la faillite et l'impossibilité de livrer les médailles commandées.

Cela concerne aussi bien le CFS, ainsi que le CCS pour la 1^{ère} à la 3^{ème} distinction C50m.

Les personnes concernées sont nommées dans le rapport, mais n'ont pas été convoquées ce jour. Elles recevront leurs distinctions dès que nous aurons trouvé une solution avec un autre médailleur.

8.1 Concours cantonal de sociétés

Pour la division C50m, les sociétés suivantes reçoivent une channe et les félicitations d'usage de la part de Claude Guex :

| | | |
|----------|-------------------------------------|---------|
| Classe 1 | TS Duillier, moyenne de | 194,430 |
| Classe 2 | Lutry Les Mousquetaires, moyenne de | 192,935 |

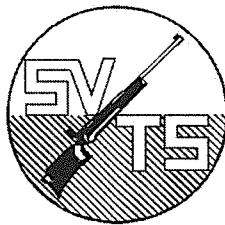
Pour la division C10m, les sociétés suivantes reçoivent une channe et les félicitations d'usage de la part de Patrick Henchoz :

| | | |
|----------|------------------------------------|---------|
| Classe 1 | Lonay-Morges La Mouche, moyenne de | 190,206 |
| Classe 2 | Champagne Le Maillu, moyenne de | 186,930 |

Félicitations à chacun pour ces très bons résultats

8.2 Distinctions fédérales de Tireur Sportif

Merci à Daniel Guex pour tout son travail lors de l'année écoulée. Il appelle les 11 tireurs au bénéfice d'une de ces distinctions. Bravo à tous.



8.3 Distinctions cantonales de Bon Tireur

Au niveau cantonal, nous pouvons noter que 8 tireurs reçoivent une distinction, félicitations à tous.

8.4 Prix SVTS 2022 Carabine 50m et Carabine 10m 2021/2022

Sébastien Goy remporte les 2 prix avec 637,9 pts à 10m et 492 pts à 50m.

Il est actuellement à Stans pour les finales Suisses à genou. Il a reçu ses prix lors des finales vaudoises à air comprimé le week-end précédent à Lonay.

Félicitations pour ces très bons résultats.

Yves Furer profite de ce point de l'ordre du jour pour féliciter également Toma Madic qui l'année dernière a obtenu un podium au niveau Suisse : 2^e au match couché Juniors U19-21 à la carabine C50m avec 243,1 pts lors de la finale.

Toutes nos félicitations à Toma et tous les autres qualifiés en finale suisse, qui ont dignement représentés la Société Vaudoise des Tireurs Sportifs.

9. Propositions des sociétés et du Comité cantonal

Nous n'avons reçu aucune proposition de société dans les délais donnés par les statuts, à savoir le 31.12.

Yves passe aux communications du Comité cantonal :

- Nous avons à déplorer la dissolution de 2 sociétés en 2022 : Granges-Marnand et Moudon. De son côté la société de Tir Sportif Morgien a arrêté les disciplines C10 et C50m et en même temps démissionné de la SVTS. La société air comprimé du Pays d'Enhaut a été intégrée à la société des armes réunies du Pays d'Enhaut.

- En 2024, la FST fête ses 200 ans. Parmi les manifestations prévues, il y a une journée portes-ouvertes des stands de tirs en Suisse. L'idée est d'organiser celle-ci dans toute la Suisse le même jour. 2 dates sont proposées : il s'agit des 13 et/ou 20 avril 2024. Le 13 avril étant durant les vacances scolaires, la SVTS va s'orienter sur le 20.04.2024. Plus d'informations suivront ultérieurement.

La fête officielle des 200 ans aura lieu à Aarau du 16 au 18 août 2024.

- Lors des finales vaudoises à la carabine à air comprimé, la tenue de la buvette peut tout à fait l'être par une autre société que celle de Lonay. Il suffit de s'annoncer d'ici au 1^{er} novembre auprès du responsable C10m. Les finales 2024 auront lieu du 2 au 4 février.

- Anne-Claude Ryser annonce que les Dispositions d'exécutions C50m seront publiées d'ici à la fin février et que le formulaire pour commander les passes également. Si la fusion passe, c'est Véronique Tétaz qui reprendra la charge du match anglais, de la cible série et du concours JT. Elle gardera la finale 3 positions.

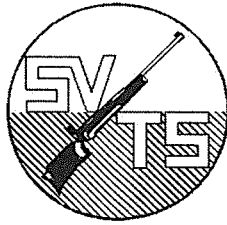
Il reste de la place pour le cours de base.

- Yves rappelle que la liste des licenciés pour la saison C50m est prise au 15.05. et que le matériel des giron (cartes-couronnes, mentions) est à prendre sur la table devant la scène pour les organisateurs des giron.

Yves profite de ce point pour remercier Claude Guex pour le travail effectué.

Pour le CFS, il n'y a plus qu'une catégorie, pour le CCS nous restons à 2 catégories comme en 2022.

- Yves prend les inscriptions pour le championnat vaudois de groupes (16-18 groupes Elites, 4 groupes Juniors). Il annonce que 2/3 des groupes participants en Elites seront pris pour les finales à Vernand. Tous les groupes Juniors seront pris.



10. Vote sur la création de l'Association Vaudoise de Tir Sportif (AVTS) par la fusion de la SVTS et de la SVC (fusion par combinaison, selon la LFus²), selon le projet de statuts qui vous est remis et de la dissolution de la SVTS sous la condition de la création de la nouvelle entité le dimanche 26 février 2023

Après plus d'une année de travail, les statuts ont été présentés lors de la commission technique du 08 décembre 2022 à Echallens.

Il a aussi été choisi par votation le nom de la future entité soit : l'Association Vaudoise de Tir Sportif (AVTS).

Après un retour partiel de la FST sur les nouveaux statuts, quelques modifications ont été apportées. La dernière version du projet de statuts, ainsi que le projet de cotisation de cette nouvelle entité ont été envoyés avec la convocation pour ce jour.

Yves est heureux d'annoncer qu'il a été possible de compléter les cases de l'organigramme concernant le domaine de la carabine et il a le plaisir de communiquer qu'il a été trouvé également la perle rare de Responsable de la division Carabine en la personne de M. Luc Giezendanner membre du TS Lonay-Venoge et de la société air comprimé La Mouche Lonay-Morges.

Il n'est pas question ce jour d'accepter formellement les statuts et les cotisations qui seront approuvés lors de la création de la nouvelle association. Une convocation pour cette assemblée constitutive a été distribuée à l'entrée.

Yves rappelle que nous allons voter sur la création de l'Association Vaudoise par la fusion de la SVTS et la SVC comprenant de facto la dissolution de la SVTS sous la condition de la création effective de la nouvelle entité en date du 26 février 2023.

Selon l'article 11.2 pour la dissolution de la SVTS il faut une majorité des 4/5 des votants soit 80%.

Il ouvre la discussion sur ce qui vient d'être dit, mais personne ne demande la parole et le vote à bulletin secret n'est pas demandé.

La fusion est mise au vote : 46 délégués l'acceptent, 3 délégués s'abstiennent.

Merci de ce bon accueil qui va dans le bon sens pour le tir Vaudois d'être représenté sous une seule bannière.

11. Comité cantonal

Ce point est là uniquement si la fusion avec la SVC et la création de la nouvelle entité ne se fait pas. Cela nous permettra également de gérer la société jusqu'au terme

11.1 Élections de membres au comité

Le comité actuel reste en place pour assumer la suite des activités et sera relevé de ses mandats si la fusion a lieu.

² LFus = Loi fédérale sur la fusion, la scission, la transformation et le transfert de patrimoine



Président : Yves Furer
Caissière : Eve Henchoz
Secrétaire : Véronique Tétaz
Resp. concours C50m : Anne-Claude Ryser
Resp C10m : Patrick Henchoz

11.2 Élection du président SVTS

Bien qu'il ait annoncé son retrait, Yves fera la transition entre les deux associations, mais si la fusion ne devait pas aboutir, il faudra le remplacer durant l'année dans sa fonction.

12. Prochaine assemblée des délégués le xx.02.2024

Objet non traité.

13. Divers

Yves passe la parole à Jérôme Guérin pour la présentation du Tir Cantonal Valaisan 2023 qui aura lieu dans le Chablais, puis à Reto Muller pour la présentation du Tir Cantonal Jurassien qui aura lieu en 2024.

Catherine Grin, Présidente de la SVC, prend la parole suite à notre préavis positif quant à la fusion de nos 2 associations. Elle ne doute pas de l'issue positive qu'il devrait y avoir au sein de son association le 26 février prochain. Elle est également certaine que cette fusion apporterait une base forte pour le tir dans le canton et son développement.

Daniel Guex prend à son tour la parole. Il tient à remercier le comité cantonal pour tout le travail effectué ces dernières années et tout ce qui a été fait en vue de la fusion. Il propose à l'assemblée, de nommer Yves Furer Président d'Honneur, ainsi que membres d'Honneur les autres membres du comité, à savoir : Eve Henchoz, Anne-Claude Ryser, Véronique Tétaz et Patrick Henchoz.

L'assemblée accepte par un applaudissement nourri.

Yves Furer rappelle avec plaisir que plusieurs personnes, déjà actives au sein de la SVTS, vont reprendre des fonctions dans la structure de l'AVTS. Il remercie encore une fois tous les membres de la société du Tir Sportif La Mèbre Romanel-Cheseaux pour l'excellente organisation de cette journée et souhaite un excellent retour à chacun.

Séance levée à 16h00.

Le Président
Yves Furer

La Secrétaire
Veronique Tétaz